



Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration faite par Udyama, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Participation des femmes à un développement permettant de résister aux effets des catastrophes : pratiques, défis et possibilités

Udyama a pour objectif principal de renforcer et consolider les capacités des collectivités locales, afin de faciliter les adaptations réduisant la vulnérabilité et de passer d'une culture de dépendance à une culture d'autonomie. L'organisation s'efforce en toutes circonstances de redresser la situation et de reconstruire les réseaux sociaux susceptibles de revigorer la base de ressources. Elle recherche de nouvelles solutions permettant aux populations de vivre dignement et s'attache à relever les prochains défis en matière de développement, afin de favoriser un mode de développement qui accroît la résistance aux effets des catastrophes et de combattre la variabilité, au moyen d'initiatives ayant fait leurs preuves et du renforcement des institutions.

Udyama accorde une importance primordiale à ce que des femmes participent à sa gouvernance institutionnelle, et sa structure de direction compte trois femmes parmi les sept membres qui la composent.

Des associations féminines ont lancé un projet de création d'un Fonds de résistance aux catastrophes pour les collectivités locales des zones côtières d'Odisha, en Inde.

À Mathanpalla, dans la région de Titlagarh, une zone extrêmement chaude en Inde qui souffre des effets du changement climatique, des clubs de promotion de l'énergie solaire ont été créés par des associations de femmes, qui les animent dans le cadre d'un programme visant à mettre l'énergie verte au service de l'élimination de la pauvreté.

Des groupes féminins d'entraide gèrent de façon harmonieuse des dispositifs de protection sociale au niveau local (tels que les banques de céréales, les banques de semences et les élevages de petits animaux).

Nos programmes ciblés, tels que ceux ayant trait à la culture des légumes, à la couture ou à la microentreprise, sont gérés par des femmes.

En tout, 200 femmes et filles ont organisé des manifestations pour marquer la Journée internationale de la prévention des catastrophes, qui s'est déroulée le 13 octobre 2012.

Cette approche globale vise à donner aux collectivités vulnérables les moyens d'agir pour participer, négocier, susciter des changements, demander des comptes aux institutions qui influent sur leur bien-être et, à long terme, se doter de capacités accrues. Dans le cadre de ses activités quotidiennes, Udyama s'est engagée à :

- a) Lier son action à une vision plus large de la pauvreté et des moyens de la faire reculer, qui ne se limite pas à la pauvreté monétaire, mais englobe, entre autres, l'autonomisation et le renforcement des capacités aux fins d'une adaptation aux situations de vulnérabilité et de la réduction des risques;
- b) Mettre en relief le rôle crucial du contexte (en particulier le contexte de vulnérabilité) et la manière dont celui-ci affecte les biens durables, le choix des stratégies de subsistance et la situation des ménages;

c) Faire une place aux perspectives locales et classer par catégories les stratégies de subsistance employées à l'échelon local;

d) À partir des bases existantes, concevoir une approche multidimensionnelle et intégrée qui englobe les notions de développement économique, de réduction de la vulnérabilité et de respect de l'environnement;

e) Favoriser une participation accrue aux structures de gouvernance;

f) S'investir davantage en faveur du travail adapté à la demande, de projets axés sur les droits de l'homme et de la promotion d'une culture de résilience;

g) Entreprendre des projets reposant sur des méthodes ayant fait leurs preuves dans les domaines de l'hygiène personnelle, de la nutrition des ménages, de l'estime de soi et des conditions permettant de vivre dans la dignité;

h) Favoriser la constitution de réseaux et d'alliances avec d'autres acteurs, afin d'ouvrir la voie à des efforts collectifs, qui sont une condition préalable importante pour parvenir à régler les problématiques complexes et imbriquées de la pauvreté, de la résilience des populations en termes de leurs moyens de subsistance et de la migration de détresse.
